

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 13

Présents : 7

Votants : 10

L'an deux mil douze

Le 15 juin à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 11 juin 2012

PRESENTS : MMES COUTEAU - MOUNIER

**MM. SAVIN – BOISSIER DESCOMBES – BOIVENT –
MERCIER – TEILLET**

ABSENTS : MME BOUDOIRE

MM. CALVET – REMAUD

POUVOIRS : M. ALLEGRE a donné pouvoir à M. SAVIN

M. BARRAL a donné pouvoir à M. BOISSIER DESCOMBES

M. SUTRE a donné pouvoir à M. BOIVENT.

Monsieur BOIVENT a été nommé secrétaire.

2012-06-05 D

OBJET : Convention Contrat Enfance Jeunesse – Régularisation 2011

Vu l'exposé fait par Madame Isabelle COUTEAU,

Considérant qu'il y a lieu de reconduire une convention avec la Communauté de Communes dans le cadre de la fiche projet accueil de loisirs de Jauldes contractualisée par la Commune dans le CEJ 2^{ème} génération avec la CAF,

Considérant qu'il est nécessaire de régulariser ce point financier pour la Commune de Jauldes,

Madame Isabelle COUTEAU présente le projet de convention régissant les différents montants des PSEJ du Contrat Enfance Jeunesse pour l'année 2011.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré,

- VALIDE le projet de convention régissant les différents montants des PSEJ du Contrat Enfance Jeunesse pour l'année 2011,

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention et les avenants pouvant en découler pendant l'année 2012.

Fait à Jauldes, le 18 juin 2012

Le Maire

Eric SAVIN

Affiché le :

Certifié exécutoire le :

